Investir pour la Recherche Médicale

Communiqué de presse

RAISE lève 100 M€ pour son deuxième fonds de partage Investir pour la Recherche Médicale

Un fonds de capital-investissement d'une taille cible de 200 M€, dont l'objectif est le partage de 50 % des plus-values et frais de gestion à quatre institutions majeures de la recherche médicale

Paris le 9 novembre 2026 – RAISE, accompagné par AXA, la Banque des Territoires, Crédit Agricole Assurances, CARAC et les Laboratoires Pierre Fabre, annonce le premier closing, à hauteur de 100 M€, de son nouveau fonds de partage Investir pour la Recherche Médicale (IPRM) dont la taille cible est fixée à 200 M€. Deuxième fonds de partage lancé après Investir pour l'Enfance en 2023, IPRM applique à la recherche médicale un modèle de partage de la valeur désormais éprouvé : 50 % des frais de gestion seront reversés dès la première année et 50 % des plus-values générées par le fonds seront redistribuées à quatre institutions de premier plan dédiées à la recherche médicale : Gustave Roussy, l'Institut Pasteur, l'Institut Imagine et la Fondation pour la Recherche Médicale.

Une initiative de place pour accélérer le financement de la recherche médicale française

Ce premier tour réunit **AXA**, la **Banque des Territoires**, et **Crédit Agricole Assurances** en co-lead, ainsi que la **CARAC** et **les Laboratoires Pierre Fabre**, des investisseurs institutionnels et corporate de premier plan, qui s'engagent autour d'une conviction commune : le capital-investissement peut devenir un levier structurel de financement de grandes causes d'intérêt général.

IPRM s'appuiera sur un réseau de sociétés de gestion partenaires, appelées à proposer certaines de leurs opportunités d'investissement. Ce modèle, déjà déployé dans le cadre du premier fonds de partage Investir pour l'Enfance avec la mobilisation de 20 sociétés de gestion, permet de fédérer l'ensemble de l'écosystème du capital-investissement autour d'un objectif de partage de valeur.

IPRM constitue ainsi une initiative de place d'une ampleur inédite, réunissant investisseurs institutionnels, corporates, entrepreneurs, sociétés de gestion et institutions de recherche autour d'un même enjeu : donner à la recherche médicale les moyens de répondre aux défis de santé d'aujourd'hui et aux menaces sanitaires de demain.

« Depuis la création de RAISE, nous voulons démontrer que la finance peut se mobiliser autour de causes d'intérêt général sans renoncer à ses standards de performance. Avec notre premier fonds de partage Investir pour l'Enfance, nous avons prouvé que le modèle fonctionnait. Avec Investir pour la Recherche Médicale, nous changeons d'échelle et déployons ce modèle au service d'une cause qui concerne chacun d'entre nous. » déclare Gonzague de Blignières, co-fondateur de RAISE. *« C'est l'articulation entre performance, partage de la valeur et utilité collective qui fait toute l'originalité du dispositif.»* ajoute Eric de La Vigne, Partner Fonds de partage.

Un double mécanisme de partage, au bénéfice de quatre institutions

Interne

IPRM est un FPCI géré par RAISE, société de gestion agréée par l'AMF. Le fonds poursuit une stratégie de co-investissement généraliste minoritaire, sur les segments du buy-out et du capital-développement, en France et en Europe.

Le partage s'opère selon un double mécanisme :

- **50 % des frais de gestion** reversés aux bénéficiaires dès la première année ;
- **50 % des plus-values nettes** redistribuées jusqu'à la clôture du fonds.

« Nous sommes heureux de renouveler notre confiance à RAISE à travers ce deuxième fonds de partage. Avec Investir pour la Recherche Médicale, nous soutenons une démarche innovante au service d'une cause d'intérêt général aussi essentielle que la recherche médicale, afin de donner aux acteurs de l'innovation en santé les moyens de relever les grands défis sanitaires de demain. Cette capacité à créer de la valeur tout en la partageant au bénéfice de la société correspond pleinement à notre vision d'investisseur responsable et engagé sur le long terme. » déclare Gilbert Chahine, Directeur général des Mutuelles **AXA**.

« Investir Pour la Recherche Médicale est le 7ème fonds de partage dans lequel la Banque des territoires investit et le 2ème aux côtés de Raise. Ce fonds nous permet de poursuivre notre soutien aux acteurs majeurs de la recherche médicale en France et de renforcer celui apporté à l'association Pépinière d'Avenir dont la Caisse des Dépôts est membre fondateur. » ajoute François Wohrer, Directeur de l'Investissement de la **Banque des Territoires**.

« À travers sa participation au fonds IPRM, Crédit Agricole Assurances contribue au financement de la recherche médicale. La Fondation Crédit Agricole Assurances prolonge cette démarche en agissant pour faire progresser la prévention et la santé au bénéfice du plus grand nombre. Nous soutenons ainsi une initiative particulièrement innovante qui met la création de valeur économique au service du progrès scientifique. C'est une manière concrète d'accompagner celles et ceux qui, dans les laboratoires et les centres de recherche, préparent les réponses aux défis de santé de demain. » déclare Frédéric Allaux, délégué général de la Fondation **Crédit Agricole Assurances**.

Quatre institutions pour soutenir toute la chaîne de la recherche médicale

La recherche médicale constitue un continuum où chaque maillon est indispensable au progrès scientifique. IPRM adopte ainsi une approche systémique, en soutenant quatre institutions dont la complémentarité couvre l'ensemble de cette chaîne, de la recherche fondamentale à l'innovation clinique :

- **Gustave Roussy** : premier centre français et européen de lutte contre le cancer, troisième mondial, référence internationale pour tous les cancers à tous les âges de la vie ;
- **L'Institut Pasteur** : fondation reconnue d'utilité publique et centre de recherche biomédicale de renommée mondiale. Ses équipes s'engagent contre les maladies, en France comme à l'international, grâce à leurs activités de recherche, de santé publique, d'enseignement et de développement d'applications scientifiques ;
- **L'Institut Imagine** : premier centre européen de recherche, de soins et d'enseignement dédié aux maladies génétiques, déjà bénéficiaire du fonds de partage Investir pour l'Enfance **;**
- **La Fondation pour la Recherche Médicale (FRM)** : premier financeur sans but lucratif soutenant l'ensemble de la recherche médicale publique en France.

« Les défis de santé auxquels nous serons confrontés demain se préparent dans les laboratoires et les équipes de recherche d'aujourd'hui. Pour y répondre, l'excellence scientifique ne suffit pas : elle doit pouvoir s'appuyer sur des moyens durables, capables de financer les talents, les technologies et les programmes dans le temps long. En apportant des ressources nouvelles à nos quatre institutions, Investir pour la Recherche Médicale va nous permettre d'accélérer nos programmes, d'attirer et de fidéliser des chercheurs de premier plan, de développer les plateformes technologiques indispensables à nos travaux et de faire progresser plus rapidement les innovations vers les patients. Ce dispositif exceptionnel, conçu par RAISE et rendu possible par l'engagement des investisseurs du fonds, va ainsi contribuer à renforcer la recherche, au bénéfice des patients d'aujourd'hui et de demain. **»** déclarent **Fabrice Barlesi (Gustave Roussy), Yasmine Belkaid (Institut Pasteur), Bana Jabri (Institut Imagine) et Maxime Molina (Fondation pour la Recherche Médicale).**

Faire face à un besoin de financement devenu stratégique

La capacité à financer durablement la recherche médicale est devenue une condition de notre souveraineté scientifique et sanitaire. En 2024, la dépense intérieure de R&D en France est estimée à 63,6 Md€, soit 2,2% du PIB, en deçà de l'objectif européen de 3% et des niveaux atteints en Allemagne (3,1%) ou aux États-Unis (3,4%)[1].

Dans le domaine de la santé, l'intensité de la compétition internationale est particulièrement forte. Selon l'OCDE, les gouvernements de 35 pays ont consacré 73 Md$ à la recherche et développement liée à la santé en 2022, dont 49,5 Md$ pour les États-Unis[2], des chiffres qui témoignent de l'ampleur des moyens mobilisés pour attirer les talents, développer les infrastructures et transformer les découvertes en innovations médicales.

Ce retard intervient dans un contexte de besoins croissants : 13,8 millions de personnes[3] bénéficiaient d'une prise en charge au titre d'une affection de longue durée en 2024 et environ un Français sur quatre aura 65 ans ou plus en 2030.

En mobilisant les mécanismes du capital-investissement au service de la recherche, IPRM entend apporter une contribution complémentaire et durable à cet effort collectif.

Contacts presse
Stéphanie Pinot - +33 6 79 39 03 94 – stephanie.pinot@raise.co
Hanaé Plassard - +33 6 72 08 30 18 - h.plassard@the-arcane.com

À propos de RAISE

Fondé en 2013 et fort de 2 Mds d'euros sous gestion, le Groupe RAISE est un groupe européen d'investissement, pionnier de la finance engagée. Entreprise à mission dotée d'un modèle unique de partage de la réussite au service des entrepreneurs, RAISE s'organise autour de deux pôles d'activité : une plateforme d'investissement pour accompagner les entreprises et projets à chaque étape de leur développement et de leur transformation et un fonds de dotation, premier accélérateur philanthropique de projets à impact.

Le Groupe RAISE repose sur un mécanisme de financement conjuguant rentabilité et générosité puisque les équipes d'investissement partagent jusqu'à 50% de leur carried interest afin de financer le fonds de dotation RAISE Sherpas. Ce dispositif unique en France permet de créer un écosystème vertueux, mêlant les grands groupes et institutionnels actionnaires, les ETI, les startups et les associations.

IPE et IPRM sont des fonds alternatifs d'investissement réservés aux investisseurs professionnels et équivalents et comportent des risques qui sont détaillés dans la documentation juridique des fonds, notamment le risque de perte en capital.

Pour en savoir plus : www.raise.co

A propos de la Banque des Territoires
La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la

[1] https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T923/l_effort_de_recherche_et_developpement_en_france/
[2] https://www.oecd.org/en/publications/2025/11/health-at-a-glance-2025_a894f72e/full-report/pharmaceutical-knowledge-and-innovation_4676acd0.html
[3] https://www.assurance-maladie.ameli.fr/etudes-et-donnees/2024-beneficiaires-affections-longue-duree-ald-2022

transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.
Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts :
Antoine Pacquier | antoine.pacquier@caissedesdepots.fr | 06 86 42 69 58

A propos de Crédit Agricole Assurances
Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. A fin 2025, Crédit Agricole Assurances compte plus de 7 100 collaborateurs. En 2025, son chiffre d'affaires (« non GAAP ») s'est élevé à 52,4 milliards d'euros.
www.ca-assurances.com

Contacts presse
Géraldine Bailacq +33 (0)6 81 75 87 59
Nicolas Leviaux +33 (0)6 19 60 48 53
Julien Badé +33 (0)7 85 18 68 05
service.presse@ca-assurances.fr

A PROPOS D'AXA France
Entité du Groupe AXA, dirigée par Mathieu Godart, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège plus de 8 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

Contact presse
Hélène Caillet – 06 40 29 88 47 - helene.caillet@axa.fr